

celerie; J'espere ... que vous aurez la bonté de fayre fayre La lettre En forme affin que cet affaire soit une fois dehors de dessus mes bras, S.E: vous En prie ...

Je vous demande Encore En grace que les lettres de graces pour Jean Jacques et Ulrich Zelweger puissent Estre Expediées au plus viste possible affin que ce pauvre diable de valet ne soit pas longtemps retardé; mes respect tres humbles a mr. vostre frere [F i d e l? Zurlauben, Landeshauptmann der Freien Aemter]."

1) s. AH 65/16

2) s. EA VI 2, 1672 (Nr. 750)

Original - AH 81, 62 und 64 - Blatt 62^V und 64 leer

24

1712 Mai 20., Baden

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. AMBASSADOREN FRANÇOIS-CHARLES DE VINTIMILLE], COMTE DU LUC, AN [ALT] AMMANN [BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN, "CH.^R DE L'ORDRE MILITAIRE DE S^T LOUIS COMMANDANT GENERAL [=LANDESHAUPTMANN] DES TROUPES DU C. DE ZUG", ZUG

"Quoy que J'ay esté Informé ... de ce qui s'est passé [- 2. Villmergerkrieg! -] a vostre Conference a Zug [- Konferenz der VII kath. Orte vom 18. bis 20. Mai 1712, auf welcher sich Stadt und Amt Zug u.a. auch durch Beat Jakob II. Zurlauben vertreten liess -]¹, vous m'avez fait un extreme plaisir de me communiquer les destails qui sont contenus dans la lettre que vous avez pris la peine de m'ecrire le 19.^e de ce mois. mais Je vous avoue que Je suis esgallement surpris et estonné du peu d'union et de concert qui se trouve parmy les LL. Cantons Catholiques Interessés dans l'affaire du Togguembourg. Je n'ay rien negligé Jusqu'a present ... pour contribuer a restablir le Calme dans la suisse [- der Ambassador befand sich in dieser Absicht auf der gemeineidg. Tag-satzung, die vom 2. bis 21. Mai 1712 in Baden abgehalten wurde -]², Je continueray tres volontiers mes soins, i'ay mesme renvoyé mes Chevaux que Je faisois venir pour partir demain ou dimanche [den 22. Mai] de grand matin, mais Je veux bien rester Jcy Jusqu'à lundy ou mardy s'il est necessaire; ie voulois aller faire un tour a soleurre pour revenir a Olte[n] si, comme Je l'espere, la Diette y a lieu [- die gemeineidg. Friedensverhandlungen von Aarburg und Olten sollten am 22. Mai beginnen und bis zum 6. Juni 1712 dauern; während

